



**COMITE DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION  
DE LA MEUSE**

**38 RUE HAUTE  
55000 BEUREY SUR SAULX**

Beurey sur Saulx, le 4 décembre 2023

Mesdames, Messieurs les Présidents  
des Groupements sportifs  
et Dirigeants des Groupements Équestres  
de la Meuse

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'**Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental d'Équitation de la Meuse** qui aura lieu :

***Lundi 18 décembre 2023 à 19h30  
Ferme équestre le Rupt, 7 rue haute  
55260 Rupt-dvt-St-Mihiel***

Émargement à partir de 19h. Toutefois, comme le prévoit le règlement intérieur, le vote par correspondance est autorisé : les éléments de vote vous sont adressés ci-joint.

L'ordre du jour de l'**Assemblée Générale Ordinaire** sera le suivant :

- 1 - Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale,
- 2 - Rapport d'activités, (exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023)
- 3 - Rapport financier, (exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023)
- 4 - Budget prévisionnel 2023-2024,
- 5 - Questions diverses (elles devront être adressées par écrit au CDE 5 jours ouvrables avant l'AG).

Les Rapports d'activités, financier, le budget prévisionnel, le PV de la précédente AG ainsi que les statuts du CDE, le règlement intérieur, sont visibles sur le site du CRE Grand Est (<https://www.cregrandest.fr/comites-dep/cde-55-meuse.html>).

Quorum

L'Assemblée Générale peut valablement délibérer que si le quorum requis est atteint : quart des membres **ou** quart des voix

Deuxième convocation

Si le quorum n'est pas obtenu pour cette Assemblée Générale Ordinaire, une nouvelle Assemblée Générale sera convoquée : **le Jeudi 28 décembre 2023 à de 19h00** par visio-conférence. Le présent courrier tient lieu de convocation.

En comptant vivement sur votre participation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Emilie Robert-Aguir  
Présidente du CDE de la Meuse